

Justificatif généré le 30/08/2022

Support de parution :



Date de parution :

30/08/2022

Département :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

www.actu-juridique.fr/a/19401524113790-2022J00436_2022-08-23

N° d'annonce :

19401524113790-2022J00436_2022-08-23

TAVERNA

Société à responsabilité limitée

248 Avenue de Stalingrad, 94550 Chevilly Larue

R.C.S. : CRETEIL 433 536 729

Activité : restauration traditionnelle

Tribunal de commerce de Créteil

Extrait de jugement – Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire

Jugement en date du 23 août 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 février 2021, désignant, liquidateur Selarl Fides prise en la personne de M^e Céline Perdriel Vaissiere 55 Avenue Jean Baptiste Champeval 94000 Créteil. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.